

CONSEIL PROVINCIAL DE NAMUR. -----
Procès-verbal et rapport succinct de la réunion du 27 novembre 2015. -----
Le Président, M. Luc DELIRE ouvre la séance à 9 H 15. -----
Les Secrétaires sont MM. Christophe BOMBLED et Yves DEPAS. -----
L'ordre du jour a été établi comme suit : -----
Ouverture de la séance par M. le Président. -----
Appel nominal des Conseillers. -----
Communication du Président (s'il y a lieu). -----
Questions orales posées au Collège provincial (s'il y a lieu). -----
Présentation de la Déclaration de Politique Budgétaire pour l'exercice 2016. -----
Lecture des rapports des Commissions - Discussion et vote des résolutions. -----
Discussions et votes des affaires de la 1^{ère} Commission : -----
Affaire 250/15 : Projet de budget pour 2016 : -----
a) Intervention des différentes Commissions sur le budget ; -----
b) Discussion générale sur le budget ; -----
c) Analyse des évaluations des contrats de gestion ; -----
d) Interventions éventuelles des Chefs de groupe ; -----
e) Lecture du rapport de la 1^e Commission; -----
f) Vote par appel nominal. -----
Affaire 251/15 : Emprunts destinés à financer les dépenses extraordinaires prévues au budget provincial 2016. -----
Clôture de la séance par M. le Président. -----

M. le Directeur général, Valéry ZUINEN, assiste à la réunion. -----

Appel nominal des Conseillers. -----
Présents : -----
Groupe M.R. : Coraline ABSIL, Françoise BAILY-BERGER, Christophe BOMBLED, Philippe BULTOT, Jean-Marie CHEFFERT, Luc DELIRE, Richard FOURNAUX, Luc GENNART, René LADOUCE, Arnaud MAQUILLE, José PAULET, Jean-Marc VAN ESPEN, Pierre VUYLSTEKE. -----
Groupe C.D.H. : Etienne BERTRAND, Michel COLLINGE, Geneviève LAZARON, Lionel NAOME, Jean-Claude NIHOUL, Françoise SARTO-PIETTE, Pierre TASIAUX. -----
Groupe PS : Claude BULTOT, Philippe CARLIER, Jean-Louis CLOSE, Catherine COLLARD, Yves DEPAS, Eddy FONTAINE, Paul LAMBOTTE, Yvan PETIT, Maryse Khalid TORY. -----
Groupe ECOLO. : Georges BALON-PERIN, Etienne CLEDA, Eric VAN POELVOORDE. -
Excusés : Michel SOMVILLE (ECOLO). -----

M. le Député-Président présente la Déclaration de Politique Budgétaire 2016 au nom du Collège provincial. -----

Arrivée de M. Stéphane LASSEAU (CDH) à 9 H 35. -----

M. le Président poursuit les travaux relatifs à l'affaire 250/15 : Projet de budget pour 2016. ---

Page 91 : Art. 104002 : Achat de véhicules dans le cadre du plan de mobilité.

M. CLEDA et Mme ABSIL interviennent. -----

Page 145 : Article 104012 : Mobilité. -----
Mme ABSIL, MM. VAN POELVOORDE et TORY interviennent. -----

Page 147 : Article 124012 : Maison Administrative Provinciale. -----
M. VAN POELVOORDE, Mme ABSIL, MM. BALON-PERIN, NIHOUL,
VAN POELVORDE, CLOSE, BERTRAND et CELDA interviennent. -----

Page 156 : Article 131066 : Maison Administrative Provinciale (personnel provincial). -----
MM. Ph. BULTOT, VAN POELVOORDE et Mme ABSIL interviennent. -----

Page 166 : Article 136005 : Parc automobile des autorités provinciales. -----
M. VAN POELVOORDE et Mme ABSIL interviennent. -----

Page 230 : Article 530018 : Economique (industries - Promotion industrielle, zonings
industriels). -----
MM. BALON-PERIN, VAN ESPEN et NIHOUL interviennent. -----

Page 230 : Article 533018 : Economique (déchets). -----
MM. BALON-PERIN, VAN ESPEN, NIHOUL, BALON-PERIN interviennent. -----

Page 236 : Article 562022 : Office Provincial de Promotion et Gestion Touristique. -----
MM. FONTAINE, VAN ESPEN, FONTAINE et BALON-PERIN interviennent. -----

Page 274 : Article 732028 : Ecole Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney. -----
MM. DEPAS, Ph. BULTOT, NOTTE. -----

Page 316 : Article 760039 : Domaine Provincial de Chevetogne. -----

Page 320 : Article 761080 : Citoyenneté. -----
M. TORY et Mme LAZARON interviennent. -----

Page 326 : Article 762040 : Culture et Loisirs. -----
MM. CLEDA, TORY, CLOSE, Mme LAZARON, MM. CLOSE, CLEDA, FONTAINE,
Mme LAZARON, MM. FONTAINE et CLEDA interviennent. -----

Page 449 : Article 879113 : Environnement. -----
M. VAN POELVOORDE et Mme ABSIL interviennent. -----

Page 450 : Article 922055 : Service Logement et Habitat - Logement. -----
M. CARLIER, Mme ROBERT-DECLERCQ, M. CLEDA et Mme LAZARON interviennent.

Lecture des différentes Commissions sur les rapports des différentes évaluations des contrats
de gestion :-----
1^e Commission : M. FONTAINE intervient pour les dossiers suivants : -----

250/15-CGEVAL-07 : Contrat de gestion entre la Province de Namur et l'ASBL « Fédération du Tourisme de la Province de Namur - FTPN » - Evaluation de l'exécution du contrat de gestion pour l'année 2014. -----

250/15-CGEVAL-21 : ASBL APW (Association des Provinces Wallonnes) - Evaluation de l'exécution en 2014 du contrat de gestion. -----

250/15-CGEVAL-28 : Contrat de gestion 2011-2013 entre la Province de Namur et l'ASBL « SAN - Société Archéologique de Namur » - Evaluation de l'exécution du contrat de gestion pour l'année 2014. -----

2^e Commission : M. TORY intervient pour les dossiers suivants : -----

250/15-CGEVAL-08 : Contrat de gestion entre la Province de Namur et l'ASBL « L'Observatoire » - Evaluation de l'exécution du contrat de gestion pour l'année 2014. -----

250/15-CGEVAL-09 : Contrat de gestion entre la Province de Namur et l'ASBL « Fédération des Centres d'Etudes et de Documentation Sociales - FCEDS » - Evaluation de l'exécution du contrat de gestion pour l'année 2014. -----

250/15-CGEVAL-10 : Contrat de gestion entre la Province de Namur et l'AS Dinant-Philippeville - Evaluation de l'exécution du contrat de gestion pour l'année 2014. -----

250/15-CGEVAL-11 : Contrat de gestion entre la Province de Namur et l'AS Namur - Evaluation de l'exécution du contrat de gestion pour l'année 2014. -----

250/15-CGEVAL-12 : Contrat de gestion entre la Province de Namur et l'ASBL « Centre d'Action Interculturelle de la Province de Namur - CAI » - Evaluation de l'exécution du contrat de gestion pour l'année 2014. -----

250/15-CGEVAL-13 : Contrat de gestion entre la Province de Namur et l'ASBL « Service de Prévention et de Médecine du Travail des Communautés française et germanophone de Belgique - SPMT » - Evaluation de l'exécution du contrat de gestion pour l'année 2014. -----

250/15-CGEVAL-14 : Contrat de gestion entre la Province de Namur et l'ASBL « FIFF - Festival International du Film Francophone de Namur » - Evaluation de l'exécution du contrat de gestion pour l'année 2014. -----

250/15-CGEVAL-15 : Contrat de gestion entre la Province de Namur et l'ASBL « CLAP - Bureau d'accueil des tournages » - Evaluation de l'exécution du contrat de gestion pour l'année 2014. -----

250/15-CGEVAL-16 : Contrat de gestion entre la Province de Namur et l'ASBL « Rock about Nam » - Evaluation de l'exécution du contrat de gestion pour l'année 2014. -----

250/15-CGEVAL-17 : Contrat de gestion entre la Province de Namur et l'ASBL « Maison de la Poésie et de la Langue française » - Evaluation de l'exécution du contrat de gestion pour l'année 2014. -----

250/15-CGEVAL-19 : Contrat de gestion entre la Province de Namur et l'AS Gembloux-Fosses - Evaluation de l'exécution du contrat de gestion pour l'année 2014. -----

250/15-CGEVAL-20 : Contrat de gestion entre la Province de Namur et l'AS Andenne-Ciney - Evaluation de l'exécution du contrat de gestion pour l'année 2014 -----

250/15-CGEVAL-22 : ASBL « Centre Culturel Régional de Dinant » - Evaluation de l'exécution du contrat-programme pour l'année 2014. -----

250/15-CGEVAL-23 : ASBL « Centre Culturel Régional de Namur » - Evaluation de l'exécution du contrat-programme pour l'année 2014. -----

250/15-CGEVAL-24 : Contrat de gestion entre la Province de Namur et l'ASBL « Centre Culturel Régional de l'arrondissement de Philippeville - Action Sud - Evaluation de l'exécution du contrat-programme pour l'année 2014. -----

250/15-CGEVAL-25 : Contrat de gestion entre la Province de Namur et l'ASBL « Centre de Promotion de la Santé en Province de Namur - CLPS » - Evaluation de l'exécution du contrat de gestion pour l'année 2014. -----
250/15-CGEVAL-26 : Contrat de gestion entre la Province de Namur et l'ASBL « Groupe d'Animation de la Basse-Sambre - GABS » - Evaluation de l'exécution du contrat de gestion pour l'année 2014. -----
250/15-CGEVAL-27 : ASBL« Centre d'Art Vocal et de Musique Ancienne » - Evaluation de l'exécution du contrat-programme pour l'année 2014. -----
250/15-CGEVAL-29 : Contrat de gestion entre la Province de Namur et l'ASBL « Service Provincial d'Aide Familiale - SPAF » - Evaluation de l'exécution du contrat de gestion pour l'année 2014. -----
250/15-CGEVAL-30 : Contrat de gestion entre la Province de Namur et l'ASBL « Institut pour le Développement de l'Enfant et de la Famille - IDEF » - Evaluation de l'exécution du contrat de gestion pour l'année 2014. -----
250/15-CGEVAL-31 : Contrat de gestion entre la Province de Namur et l'ASBL « Réseau Bébébus - Rébbus » - Evaluation de l'exécution du contrat de gestion pour l'année 2014. -----
250/15-CGEVAL-32 : Contrat de gestion entre la Province de Namur l'ASBL « La Maison de nos Enfants » - Evaluation de l'exécution du contrat de gestion pour l'année 2014. -----

3^e Commission : M. LASSEAUX intervient pour les dossiers suivants : -----
168/15 : Régie Château de Namur - Suivi du plan de gestion. -----
250/15-CGEVAL-18 : ASBL ASSPP (Service Social du Personnel de la Province de Namur - Evaluation de l'exécution en 2014 du contrat de gestion. -----

4^e Commission : M. GENNART intervient pour les dossiers suivants : -----
250/15-CGEVAL-01 : Contrat de gestion entre la Province de Namur et le Contrat rivière Semois - Rapport d'évaluation des activités 2014. -----
250/15-CGEVAL-02 : Contrat de gestion entre la Province de Namur et le Contrat rivière Sambre - Rapport d'évaluation des activités 2014. -----
250/15-CGEVAL-03 : Contrat de gestion entre la Province de Namur et le Contrat rivière Lesse - Rapport d'évaluation des activités 2014. -----
250/15-CGEVAL-04 : Contrat de gestion entre la Province de Namur et le Contrat rivière Ourthe - Rapport d'évaluation des activités 2014. -----
250/15-CGEVAL-05 : Contrat de gestion entre la Province de Namur et le Contrat rivière Meuse Aval - Rapport d'évaluation des activités 2014. -----
250/15-CGEVAL-06 : Contrat de gestion entre la Province de Namur et le Contrat rivière Haute Meuse - Rapport d'évaluation des activités 2014. -----

MM. Etienne CLEDA (ECOLO), Dominique NOTTE (PS), Etienne BERTRAND (CDH) et Richard FOURNAUX (MR) Chefs de groupe, émettent successivement leurs considérations, réflexions et remarques quant au budget. -----

Affaire 250/15 : Projet de budget pour l'exercice 2016. -----
Le Rapporteur, M. FONTAINE lit le rapport rédigé. -----
M. le Président met la résolution aux voix. Le vote par appel nominal commence par Mme LAZARON, désignée par tirage au sort : -----
POUR : 20 -----

Coraline ABSIL, Françoise BAILY-BERGER, Etienne BERTRAND, Christophe BOMBLED, Philippe BULTOT, Jean-Marie CHEFFERT, Michel COLLINGE, Luc DELIRE, Richard FOURNAUX, Luc GENNART, René LADOUCE, Stéphane LASSEAUX, Geneviève LAZARON, Arnaud MAQUILLE, Lionel NAOME, Jean-Claude NIHOUL, José PAULET, Françoise SARTO-PIETTE, Pierre TASIAUX, Jean-Marc VAN ESPEN. -----

CONTRE : 11 -----

Georges BALON-PERIN, Philippe CARLIER, Etienne CLEDA, Jean-Louis CLOSE, Catherine COLLARD, Yves DEPAS, Eddy FONTAINE, Paul LAMBOTTE, Yvan PETIT, Khalid TORY, Eric VAN POELVOORDE. -----

ABSTENTION : 0 -----

Résultat : 31 votants : 20 voix POUR, 11 voix CONTRE, 0 ABSTENTIONS. Décision : Le Conseil adopte le projet de budget pour 2016 : -----

VU le Code de la Démocratie Locale, décret du 27.05.2004, tel que modifié et plus particulièrement l'article L 2231-6 ; -----

VU la circulaire de Monsieur le Ministre des Pouvoirs Locaux et de la Ville, relative à l'élaboration des budgets provinciaux pour 2016 ; -----

VU l'arrêté du 02.06.1999 portant le règlement général de la Comptabilité provinciale ; -----

VU le projet de budget provincial pour l'exercice 2016 arrêté par le Collège provincial en date du 22.09.2015 et ses annexes ; -----

CONSIDERANT QUE la présente décision a une incidence financière supérieure à 22.000,00 € et que, conformément à l'article L2212-65 § 2, -----

8° du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, l'avis du Directeur financier est obligatoirement sollicité ; -----

VU la demande d'avis de légalité adressée au Directeur financier en date du 16/10/2015 ; -----

VU l'avis rendu par le Directeur financier en date du 16/10/2015 et joint en annexe ; -----

VU le rapport de la 1ère Commission émettant son avis ; -----

VU la note de politique générale remise aux Conseillers et lue en séance du 27.11.2015 ; -----

ATTENDU que les annexes prévues par la circulaire budgétaire et celle du 14.02.2008 ont été communiquées aux membres du Conseil provincial avec le budget ; -----

ATTENDU que le Collège provincial veillera, en application de l'article L2231-9, §1er, du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation : -----

• à l'insertion, au Bulletin provincial, du présent budget dans le mois qui suit son approbation ;

• au dépôt de ce budget aux Archives de l'Administration de la Région wallonne. -----

APRÈS en avoir délibéré ; -----

ARRÊTE : -----

L'ensemble du budget provincial pour l'exercice 2016, aux montants suivants : -----

Résultats du Service Ordinaire RECETTES DÉPENSES RÉSULTATS -----

Exercices antérieurs 3.554.230 1.311.327 2.242.903 -----

Exercice propre 145.822.834 145.809.795 13.039 -----

Total 149.377.064 147.121.122 2.255.942 -----

Prélèvements 1.860.914 -1.860.914 -----

TOTAL GÉNÉRAL 149.377.064 148.982.036 395.028 -----

Résultats du Service Extraordinaire RECETTES DÉPENSES RÉSULTATS -----

Exercices antérieurs 8.156.374 60.146 8.096.228 -----

Exercice propre 61.046.024 68.386.946 -7.340.922 -----
Total 69.202.398 68.447.092 735.306 -----
Prélèvements 3.419.854 3.419.854 -----
TOTAL GÉNÉRAL 72.622.252 68.447.092 4.175.160 -----
Namur, le 27 novembre 2015. -----
Le Directeur Général, ----- Le Président,
Valéry ZUINEN ----- Luc DELIRE

Affaire n°251/15 : Emprunts destinés à financer les dépenses extraordinaires prévues au budget provincial de 2016. -----
Le Rapporteur, M. FONTAINE lit le rapport rédigé. -----
M. le Président met la résolution aux voix. Décision : Le Conseil adopte, à l'unanimité, la résolution : -----
Le Conseil Provincial, -----
VU les articles de recettes extraordinaires du budget 2016 prévoyant l'appel d'un emprunt en vue de financer les diverses dépenses extraordinaires prévues ; -----
VU la proposition du Collège provincial et l'avis de la 1ere commission ; -----
VU l'arrêté du 22 avril 2004 portant codification de la législation relative aux pouvoirs locaux et notamment ses articles L2212-32, L2231-8, L2222-1 ; -----
VU l'article 23 paragraphe 3 de l'arrêté royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale ; -----
CONSIDERANT QUE la présente décision a une incidence financière supérieure à 22000,00€ et que, conformément à l'article L2212-65 § 2, 8° du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, l'avis du Directeur financier est obligatoirement sollicité ; ---
VU la demande d'avis de légalité adressée au Directeur financier en date du 16/10/2015 ; ----
VU l'avis rendu par le Directeur financier en date du 16/10/2015 et joint en annexe ; -----
ARRETE : -----
Article unique : Le Collège provincial est autorisé à contracter au fur et à mesure des besoins, tous les emprunts mentionnés aux tableaux annexés à la présente résolution qui concernent le budget provincial de l'année 2016 et ce, conformément à la législation sur les marchés publics. -----
Namur, le 27 novembre 2015. -----
Le Directeur Général, ----- Le Président,
Valéry ZUINEN ----- Luc DELIRE

La séance est levée à 13 H 40. -----

Pour accord au titre de rapport succinct, le 27 novembre 2015. -----

Valéry ZUINEN
Directeur général

Procès-verbal ainsi adopté à Namur, le 11 décembre 2015

Valéry ZUINEN,
Directeur général

Luc DELIRE
Président